

## CODE DE VIE...

<<Le plaisir de découvrir car...l'avenir nous appartient>>

Pour que mon école soit un milieu où il fait bon vivre et où je peux apprendre, je dois avoir comme devise le RESPECT

### 5R

Respect de soi

Respect des autres

Responsable de mes apprentissages et de mes choix

Respect du milieu

Respect de la langue

J'accepte et je respecte le code de vie de l'école ainsi que les conséquences.

### 1.0 RESPECT DE SOI

- 1.1 J'ai une attitude positive.
- 1.2 Je suis content (e) de moi-même et je fais de mon mieux.
- 1.3 Je fais de bons choix.
- 1.4 J'exprime mes sentiments et je dis « non » à la violence.
- 1.5 Je prends soin de mon corps. (hygiène, santé, alimentation et habillement)
- 1.6 Je suis honnête envers moi-même et les autres.
- 1.7 Je participe à la vie scolaire.

### 2.0 RESPECT DES AUTRES

- 2.1 Je règle les conflits en parlant de façon calme et respectueuse.
- 2.2 Je respecte le droit de parole des autres.
- 2.3 J'utilise un langage respectueux. (je félicite, je remercie, je suis poli-e)
- 2.4 J'aide les autres et je partage.
- 2.5 J'accepte et je respecte les différences individuelles.
- 2.6 J'agis calmement à l'école (partout).

### 3.0 RESPONSABILITÉS DES APPRENTISSAGES ET DE MES CHOIX

- 3.1 Je fais mes devoirs et je complète mes tâches à temps.
- 3.2 J'arrive à temps avec le matériel nécessaire.
- 3.3 Je fais des efforts et je travaille de mon mieux.
- 3.4 J'écoute et je questionne.

- 3.5 J'utilise mon temps de façon efficace.
- 3.6 J'accepte la responsabilité de mes choix et de mes actions.

### 4.0 RESPECT DU MILIEU

- 4.1 Je respecte et je prends soin du matériel.
- 4.2 Je garde l'école propre et j'aide à la protection de l'environnement.
- 4.3 Je me déplace tranquillement et de façon sécuritaire dans l'école.
- 4.4 Je respecte les limites de la cour.

### 5.0 RESPECT LA DE LANGUE ET DE LA CULTURE

- 5.1 Je m'engage à parler français en tout temps.
- 5.2 Je démontre ma fierté envers ma culture et ma langue.
- 5.3 Je vis en français.

Milieu propice à l'apprentissage

Il est primordial pour nous de créer un milieu propice à l'apprentissage dans lequel les élèves se sentiront confortable et en sécurité. L'enseignant(e) est le (la) premier (e) intervenant(e) dans la gestion des comportements de ses élèves. Il est le premier responsable de créer les conditions nécessaires afin d'assurer un encadrement positif.

Planifier c'est augmenter son propre pouvoir en tentant de prédire et de contrôler l'incertitude.

Chaque enseignant (e) doit établir, avec la participation des élèves, des lignes de conduite claires et précises à l'intérieur de sa classe de sorte qu'il (elle) puisse stimuler les efforts des élèves et régler les problèmes de comportement d'une façon constante et consistante.

Chaque enseignant (e) présente à la direction, au début de l'année scolaire, son code de vie de classe avec les mesures de renforcements positifs et les conséquences. De plus, il (elle) est appelé à suivre les démarches disciplinaires telles qu'établies par école.